

**Déclaration liminaire des représentants du personnel
de Solidaires Finances Publiques
en CAPL n°1 de Préparation de la Liste d'Aptitude de B en A
du 08 novembre 2016**

Monsieur le Président,

Ces derniers mois sont marqués par les symptômes qui annoncent inévitablement, outre ses faiblesses, une contestation du système libéral sur fond de crise démocratique.

Les dernières mobilisations autour de la loi « travail » illustrent totalement le rejet des citoyens d'une régression des droits et des acquis des salariés. Solidaires Finances Publiques dénonce une politique rendant le travail éphémère, et qui en organisant une véritable régression sociale fait le choix d'une insécurité permanente.

Pour Solidaires Finances Publiques, une autre politique est indispensable. Elle doit avoir pour objectif, dans toutes ses orientations, la prise en compte de l'humain et éviter toutes les fractures sociales qui conduisent inévitablement à l'individualisme et au mépris du collectif. Cette politique ne peut pas continuer à dénigrer les fonctionnaires et le service public, vecteurs déterminants du « bien vivre ensemble » et du principe d'égalité de tous les citoyens.

Depuis 2002, année après année, les gouvernements successifs ont tous pris des mesures qui n'ont cessé d'affaiblir la DGFIP.

- Tous ont mis en avant les qualités des agents des Finances Publiques, ont vanté les résultats de la DGFIP, et ont feint d'ignorer une réalité dont ils étaient pourtant parfaitement informés : hausse des charges de travail, complexité croissante du travail, dégradation inquiétante des conditions de vie au travail, baisse de la qualité du service public.

- Tous ont profondément déstructuré notre administration en réduisant ses effectifs de plus d'un quart.

- Circonstance aggravante dans les choix budgétaires des gouvernements : la reconnaissance des agents est réduite à la portion congrue. Les promotions internes sont en chute libre et les régimes indemnitaires stagnent.

Pour Solidaires Finances Publiques, il y a urgence à agir car la DGFIP est en danger. Il mettra tout en oeuvre pour combattre le plan de destruction massif de notre administration.

Concernant cette CAPL.

Solitaires Finances Publiques réaffirme son attachement à la promotion interne à la DGFIP.

La liste d'aptitude en est un des éléments. Elle permet de constituer une voie alternative d'accès à la catégorie supérieure pour les agents n'ayant pas bénéficié de la promotion interne par concours ou examen professionnel, et ce le plus souvent pour des raisons personnelles les ayant contraint à ne pas pouvoir les passer. Le plan de qualification qui, années après années, ne cesse de se réduire, limite les possibilités de promotion des agents de la DGFIP, les listes d'aptitude en sont particulièrement impactées.

Pour Solitaires Finances Publiques, la liste d'aptitude doit reposer sur des critères objectifs et transparents pour tous.

En ouverture des travaux, nous souhaitons avoir des explications sur votre gestion du vivier des agents classés précédemment dans les catégories : A revoir, Très bon et Excellent.

Pour Solitaires Finances Publiques, l'égalité de traitement des candidatures est essentielle et ce quelle que soit la nature du poste occupé. Cette appréciation ne doit pas prendre en compte le fait que l'agent occupe un poste d'encadrement ou pas, le positionnement de celui-ci sur un tel poste ne relève pas le plus souvent de son fait mais bien plus du hasard de l'affectation.

Concernant l'engagement des agents à faire preuve de mobilité fonctionnelle ou géographique, une fois de plus, Solitaires Finances Publiques estime que ce critère ne doit pas être un critère de pénalisation, notamment si les candidats ont émis des réserves ou des inquiétudes.

Les élus de Solitaires Finances Publiques attendent de votre part le respect des règles de l'instruction, à savoir l'abondement de la liste des « Excellents » que vous avez communiquée.

Nous ne participerons pas au classement des agents entre eux, les agents classés « Excellents » devant être départagés selon leur ancienneté administrative.

Solitaires Finances Publiques exige que la formation reçue par nos collègues promus soit renforcée afin de leur permettre la meilleure intégration possible dans leur nouveau corps.

Solitaires Finances Publiques votera contre le projet présenté par l'administration et cela non pas, bien entendu, contre les agents figurant sur cette liste mais par rapport à tous les points dénoncés dans cette déclaration liminaire.

Concernant la liste d'aptitude de B en A 2017, Solitaires Finances Publiques déplore une nouvelle fois la baisse du nombre de promus. Seuls 184 cadres B ont bénéficié de la liste d'aptitude 2016, soit un taux de sélectivité de 4,5 %. Et pour 2017, les potentialités de promotion sont de 137 agents seulement, avec uniquement 7 possibilités pour les 9 DISI, contre 8 l'année dernière.